



**MINISTÈRE  
DE L'ÉCONOMIE,  
DES FINANCES  
ET DE LA RELANCE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Direction générale du Trésor**



**BRÈVES ÉCONOMIQUES**

**DU MAROC**

UNE PUBLICATION DU SERVICE ÉCONOMIQUE REGIONAL

**DE RABAT**

N° 8 – du 17 au 31 mai 2021

## **Nouveau Modèle de Développement : accéder à l'émergence d'ici 2035**

L'objectif principal du Nouveau Modèle de Développement (NMD) récemment présenté au Roi Mohammed VI par le Président de la Commission éponyme est l'accession du Maroc à l'émergence d'ici 2035, qui se traduirait notamment par un doublement du PIB/habitant à 16 000 dollars PPA, du taux d'activité des femmes à 45 % et de la part de l'emploi formel dans l'emploi total à 80 %.

Le rapport propose 5 leviers pour répondre aux défis qui se posent au pays : la digitalisation de l'économie et des services publics ; la modernisation de l'administration ; la mobilisation de financements privés et publics ; la mobilisation de la diaspora, et notamment les compétences les plus pointues dans les nouvelles technologies ; et le renforcement des partenariats internationaux au niveau régional, continental, euro-méditerranéen atlantique et avec les grands pays émergents.

Il préconise également 4 axes de transformation (ciblant l'économie, le capital humain, l'inclusion, et la durabilité). En découlent de nombreuses mesures concrètes visant à assurer « une éducation de qualité pour tous » et « l'égalité de genre dans la société », ériger au rang de droits fondamentaux l'accès aux services de santé et à la protection sanitaire, « préserver les ressources en eau », « sécuriser l'initiative entrepreneuriale », « réaliser un choc de compétitivité » ou encore « orienter les acteurs économiques vers les activités productives » etc. (liste non exhaustive). En outre, plusieurs secteurs identifiés comme prioritaires comme le numérique et l'énergie font l'objet de propositions de réformes en profondeur.

### LE CHIFFRE À RETENIR

**6 %**

Taux de croissance annuel moyen cible pour atteindre les objectifs du Nouveau Modèle de Développement à horizon 2035

# Macroéconomie, commerce, finances

## Sources de revenu des ménages: structure et inégalités

Selon la dernière note du HCP sur les sources de revenu des ménages, les salaires et les revenus agricoles représentent, respectivement en milieu urbain et en milieu rural, les principales sources de revenu des ménages (44 % et 37 % du total). Avec une contribution de 20 % au revenu global, les transferts constituent, en termes d'importance, la deuxième source de revenus des ménages marocains. Ces transferts proviennent à hauteur de 49 % d'institutions publiques, 40 % des ménages et 11 % d'institutions privées. Troisième source de revenu d'activité, le revenu mixte provenant de l'emploi indépendant non-agricole constitue 18 % des revenus des ménages. De manière générale, les ménages marocains vivent avec près de trois sources de revenu différentes.

Les salaires sont la source de revenu participant le plus aux inégalités globales de revenu (à hauteur de 40 % de ces dernières). Le revenu salarial des 10 % des ménages les plus aisés est 26 fois supérieur à celui des 10 % des ménages les moins aisés.

## Fitch Ratings: maintien de la note BB+ pour le Maroc

Fitch Ratings a maintenu pour le Maroc la note de «BB+» (perspective stable). L'agence de notation a notamment souligné la stabilité macroéconomique du pays, sa faible inflation et le niveau confortable de réserves de change, prémunissant le Royaume d'une crise de liquidité externe.

Pour l'année 2021, Fitch Ratings escompte une légère amélioration du déficit budgétaire à 7,1 % du PIB contre 7,7 % en 2020 et une augmentation de la dette du Trésor *nette* (dette du Trésor détenue par des établissements publics exclue) à 68,8 % du PIB contre 66,8 % l'année précédente.

## Impact de la crise liée à la Covid-19 sur les TPME et l'emploi au Maroc

La dernière note d'orientation politique de la Banque Africaine de Développement et de l'Organisation Internationale du Travail souligne que la crise liée à la pandémie de Covid-19 a impacté les TPME marocaines, qui représentent les trois quarts de l'emploi et 35 % du PIB, de sorte que 432 000 emplois auraient été détruits à fin 2020. Toutefois, les mesures prises par les autorités marocaines (indemnisations pour les travailleurs, facilités accordées aux entreprises), auraient permis de sauvegarder 71 % de l'emploi menacé après le premier confinement et de préserver 6,5 points de croissance du PIB. Ces dernières auraient toutefois surtout profité au secteur formel.

Dans le cadre du plan de relance, les deux institutions internationales proposent diverses mesures telles que l'activation d'un comité de veille du marché du travail aux niveaux national et régional, le financement par le Fonds Mohammed VI de projets ayant un impact rapide sur l'emploi, l'élargissement de l'offre de services d'intermédiation de l'emploi de l'Anapec en coopération avec les collectivités territoriales, la mise en place d'un dispositif de chèque-emploi pour les secteurs sous-financés (capital humain et protection de l'environnement), ou encore la mise en œuvre d'un cadre structurant favorable au développement de l'entrepreneuriat.

## Industrie, énergie, environnement, transports

### Industrie automobile: le Groupe Renault Maroc lance la fabrication de deux nouveaux modèles à l'usine Renault Tanger

Malgré les incertitudes relatives à la reprise de l'économie mondiale, le groupe Renault marque l'année 2021 par le lancement sur le marché marocain de deux nouveaux véhicules produits à l'usine Renault Tanger: le « Renault Express » et le « Renault Express Van », qui ont été officiellement dévoilés le mardi 18 mai 2021 lors d'une cérémonie à laquelle ont pris part le ministre de l'Industrie, du Commerce, et de l'Economie verte et numérique, M.H Elalamy, et l'ambassadrice de France au Maroc. Pour rappel, l'automobile représente le premier poste d'exportation du Royaume, avec 28 % des exportations, et le groupe Renault exporte depuis le Maroc vers 73 pays.

### Energies renouvelables : le groupe InnoVent, spécialisé dans le secteur éolien, investit 300 MDH à Oualidia

InnoVent Maroc, filiale du groupe français Innovent, spécialisé dans le développement et l'exploitation de parcs éoliens et solaires, développe une ferme éolienne de 36 MW à Oualidia (nord-ouest du Maroc, sur la côte atlantique). Le site devrait atteindre une production annuelle équivalente à plus de 1 GWh d'énergie verte. Si une première turbine de 3 MW est déjà en service, la ferme devrait être complètement opérationnelle "à la fin du premier semestre 2021". Innovent sera ainsi l'un

des premiers groupes à mettre en production un parc éolien privé dans le cadre de la loi 13-09. Le projet, dont la construction a mobilisé un financement sur fonds propres d'InnoVent de 300 M MAD, a généré plus de 300 emplois.

## Services, tourisme, santé, innovation

### Innovation : l'UM6P Ventures et le Green Energy Park (GEP) signent une convention de partenariat pour financer des startups dans le domaine des technologies vertes

L'UM6P (*Université Mohamed VI Polytechnique*) Ventures et le Green Energy Park ont signé lundi 24 mai 2021 une convention de partenariat pour financer des startups « vertes ». La cérémonie a été présidée par le président de l'UM6P, M. Hicham EL HABTI, le Directeur Général de l'Institut de Recherche en Énergie Solaire et Énergies Nouvelles (IRESEN), M. Badr IKKEN, le Directeur Général d'UM6P Ventures, M. Yasser Biaz, et le Directeur du Green Energy Park, M. Zakaria NAIMI. Les 5 premières startups qui vont pouvoir bénéficier de ces financements sont Lisol (solution de stockage et de gestion d'énergie résidentielle), Prise Verte (prise intelligente connectée basée sur des algorithmes d'IoT), Système Mobile de Dessalement (station mobile de dessalement à l'énergie solaire), Umobrique (usine mobile pour la production de briques et des éléments de construction) et Triporteur Electrique.

### Santé: le Maroc confronté au manque de personnel médical

Afin de pouvoir effectivement généraliser la couverture médicale à 22 millions de Marocains d'ici 2022, le Royaume doit faire face à des



carences structurelles en termes de ressources humaines dans le secteur de la santé. Actuellement, 28 000 médecins exercent leur profession au sein du pays, portant le manque de médecins à 32 000 selon les normes basiques de l'OMS. De manière plus générale, le Maroc ferait face à un manque de 100 000 professionnels de la santé, selon le ministre de la Santé K. Aït Taleb. Face à ce manque important de personnel médical dans les structures sanitaires, le gouvernement a décidé de faire appel aux compétences médicales étrangères. Ainsi, des facilités seront mises en place en faveur des médecins étrangers souhaitant exercer dans le Royaume, a annoncé le ministre de l'Économie et des Finances, M. Benchaâboun.

### Innovation : l'OFPPT et l'UM6P lancent un programme d'innovation entrepreneuriale

L'Office de la formation professionnelle et de la promotion du travail (OFPPT) s'associe avec l'Université Mohammed VI Polytechnique (UM6P) pour lancer le Programme d'innovation entrepreneuriale (PIE). Celui-ci sera un programme éducatif innovant qui aura pour objectif de mettre en avant une nouvelle approche de formation et d'accompagnement à l'entrepreneuriat. Ce programme sera lancé, dans un premier temps, dans des régions pilotes (Souss Massa, l'Oriental et Laâyoune-Sakia El Hamra) en 2021-2022, pour ensuite être élargi à toutes les régions. Il aura pour but de favoriser l'esprit entrepreneurial chez les jeunes à travers des formations, ateliers, rencontres avec des entrepreneurs et experts, et expériences d'immersion en entreprise.

## Agriculture, agroalimentaire, engrais phosphatés

### Accord de pêche durable Maroc-UE 2019-2023 : opération de distribution de moteurs pour barques dans la région Guelmim – Oued Noun

Cette opération de distribution de moteurs comprend un investissement global de 1,4 M MAD, financé dans le cadre de l'accord de partenariat de pêche durable Maroc-UE 2019-2023. Près de 200 marins pêcheurs de 70 barques du port de Tan-Tan (région Guelmim - Oued Noun) profiteront de l'opération, qui concerne les barques actives non équipées ainsi que le remplacement de moteurs défectueux. Par ailleurs, 60 magasins pêcheurs, 60 boîtes jerricans (stockage de carburant), un bureau pour la coopérative et une chambre froide positive sont également financés sur une superficie globale de 800 m<sup>2</sup> pour un montant de 3,55 M MAD. L'achèvement des travaux est prévu pour octobre 2021.

### Marché de la rose à parfum : le Maroc veut devenir un acteur mondial majeur

Le Maroc est actuellement le troisième producteur mondial de rose, loin derrière la Bulgarie (85 % de la production d'huile) et la Turquie. Le Royaume souhaite maintenant miser sur la transformation locale et le haut de gamme afin d'accroître sa position sur ce marché au niveau mondial. Fort d'un très bon début de récolte au mois de mai dans les champs de la "Vallée des roses" (près de Kelâat M'gouna), le secteur présente des perspectives de croissance favorables. La culture ne cesse de progresser (aujourd'hui environ 4 000 tonnes/an), et couvre

aujourd'hui environ 1000 hectares de terres. Aujourd'hui, la Vallée des roses dispose de trois unités de transformation industrielles et de 18 artisanales. Désormais l'objectif des professionnels réside dans l'obtention d'un label bio pour l'ensemble de la vallée, qui renforcerait la compétitivité de la rose du Maroc face à la concurrence bulgare ou turque.

## Bailleurs internationaux

### Maroc-Japon : un prêt japonais de 165 millions de dollars pour le développement territorial au Maroc

L'Agence japonaise de coopération internationale (Jica) et le Fonds d'Équipement Communal marocain (FEC) ont signé un accord

de prêt portant sur un montant de 165 M USD, afin de renforcer les capacités du Fonds pour le financement des projets de développement territorial. Le Fonds d'Équipement Communal (FEC), institution financière spécialisée dans le financement des collectivités territoriales, a été créé par les pouvoirs publics marocains en 1959. En tant que Banque dotée d'une mission d'utilité collective, le FEC finance le secteur public local et veille au renforcement de l'expertise locale et à la promotion d'investissements locaux porteurs de développement. Cet accord s'inscrit dans le cadre de l'orientation stratégique du FEC visant à diversifier ses sources de financement à l'échelle internationale. Du côté de la Jica, cette opération est une nouvelle occasion pour marquer sa contribution à l'amélioration des infrastructures socioéconomiques infranationales et des services collectifs en zones urbaines et péri-urbaines.

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques. Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations : [www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international](http://www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international)



Responsable de la publication : Cécile Humbert-Bouvier  
Rédacteur : Arthur François, Téo Rinaldi

CLAUSE DE NON-RESPONSABILITE : Le service économique s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication. Cette revue vous est diffusée à des fins d'information seulement. Les opinions exprimées sont celles des médias et journalistes marocains et ne reflètent pas la position de l'Ambassade de France.